

## Centre de Saint-Léonard-de-Noblat

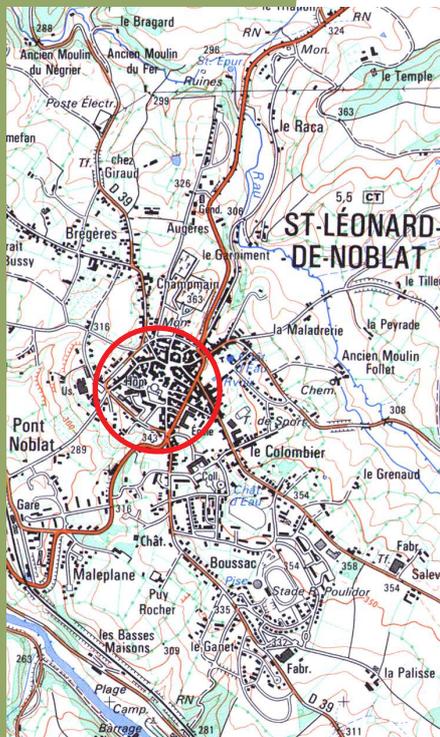


Commune:  
**SAINT-LÉONARD-  
DE-NOBLAT**

Site inscrit par  
Arrêté ministériel du:  
**2 mars 1946**  
(auquel s'est substitué  
un arrêté préfectoral  
de ZPPAUP, le 19 avril 1991)

Superficie: **3 ha**

Situation:  
21 km à l'est de Limoges



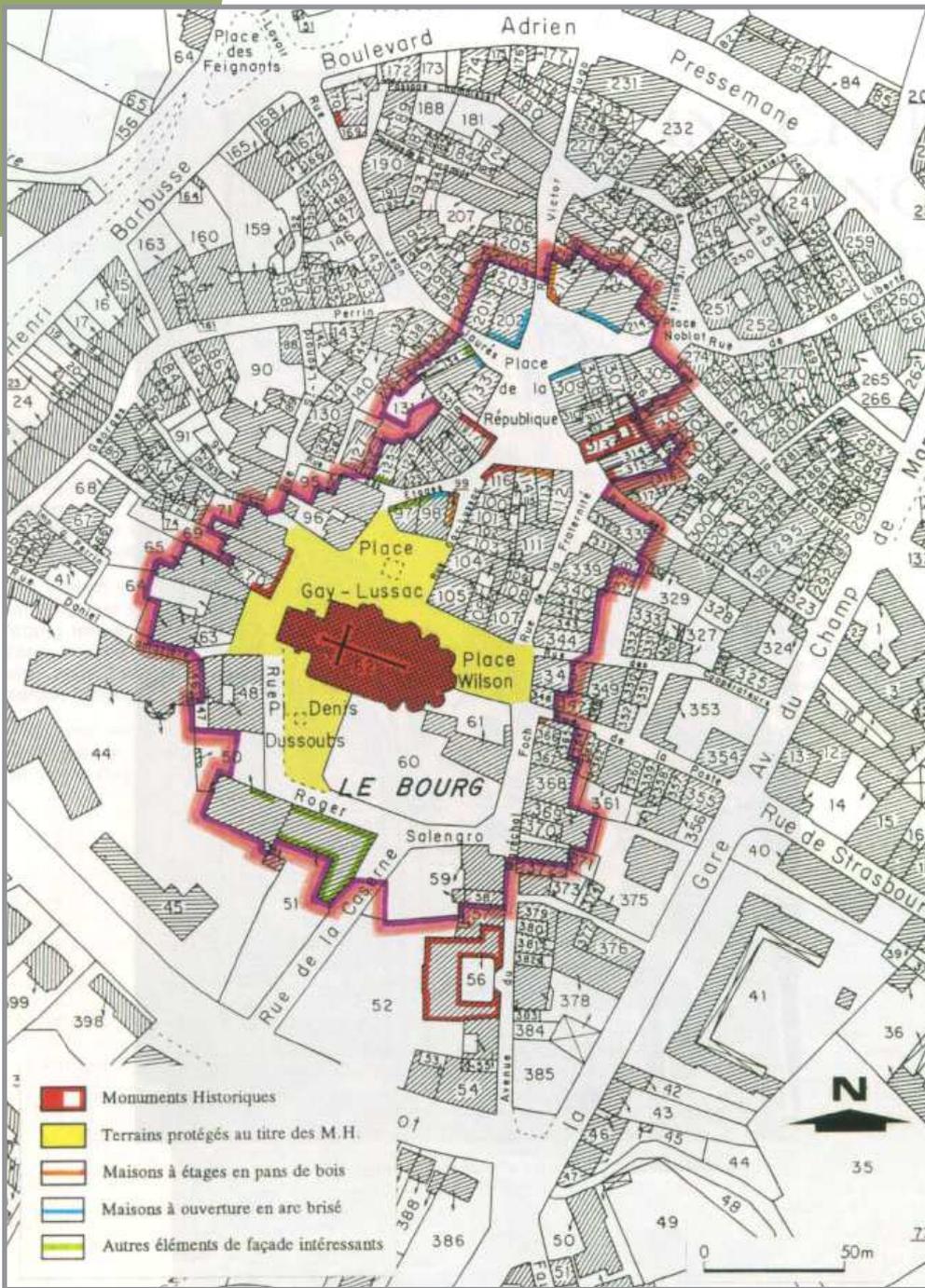
Le centre de Saint-Léonard-de-Noblat forme un très bel ensemble médiéval composé autour de la collégiale. Les modifications et ajouts réalisés au fil des siècles et qui témoignent de la prospérité de la cité n'ont pas dénaturé le tissu urbain médiéval. Le site inscrit protégeait les constructions entourant la collégiale et la Place de la République, et celles des rues reliant ces deux espaces. Plusieurs édifices de ce secteur sont inscrits à l'I.S.M.H. pour leurs façades et leurs toitures. La collégiale et les constructions anciennes qui l'entourent sont classées Monuments Historiques. La Z.P.P.A.U.P. concerne la vieille ville et ses abords.

Le pieu et solitaire saint Léonard choisit son ermitage au début du VI<sup>ème</sup> siècle dans la forêt de Saint Pauvain. Les prières du Saint ayant guéri Wisigarde, la femme du roi d'Austrasie Théodebert, qui séjournait dans le château sur l'autre rive de la Vienne, le roi donna à saint Léonard la forêt de Saint Pauvain et exempta d'impôts tous ceux qui habiteraient ce lieu. Saint Léonard éleva une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, autour de laquelle la ville s'est formée. Le tombeau du saint, mort en 559 et inhumé dans l'église, était un lieu de pèlerinage des plus vénérés en Limousin.

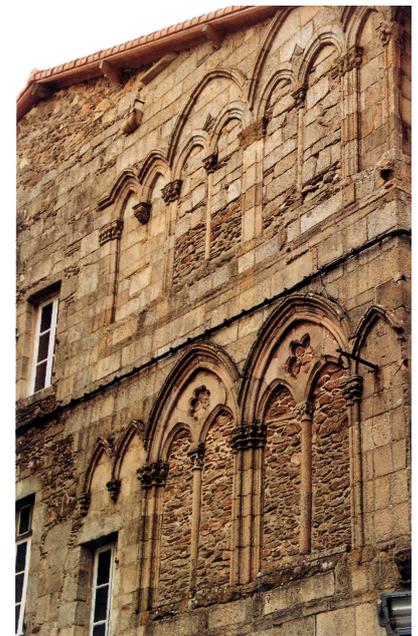
L'église, datée des XI<sup>ème</sup> siècle (chapelles de l'abside, partie basse du chœur, partie basse de la nef, porche du clocher) et XII<sup>ème</sup> siècle (portail occidental et niches latérales qui l'accompagnent), a été restaurée au XVII<sup>ème</sup> siècle. Le clocher de style limousin, carré puis octogonal dans sa partie supérieure, est surmonté d'une flèche. Le prieuré appartenait à l'ordre de saint Augustin.

De nombreuses constructions présentent au rez-de-chaussée une ouverture en arc brisé qui éclairait une échoppe. Aux étages, on remarque des fenêtres géminées à colonnettes et des niches ayant abrité des statues. Les étages supérieurs sont à pans de bois, quelquefois en encorbellement, comme à l'angle des rues Gay-Lussac et des Etages. De nombreux éléments en fer forgé (balcons, grilles d'imposte, heurtoirs) d'une grande finesse, en bonne part du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ornent les façades.

Des rénovations de magasins ont modifié les façades des rez-de-chaussée, masquant dans plusieurs cas les structures architecturales d'origine. Les réhabilitations récentes remettent en valeur ces éléments et utilisent des enseignes commerciales plus discrètes.



Façade du XIIIème siècle, place de la Collégiale (MH)



Des mesures d'encouragement à la mise en valeur des immeubles en mauvais état, ou ayant subi des modifications dommageables permettraient d'éliminer les quelques atteintes au site encore présentes. Parallèlement une amélioration des espaces libres autour de la collégiale doit être étudiée.



Maison, place de la République